



une ville fleurie



DAMPARIS



Texte

et

Bulle 2006

8^e salon du livre et de la bande dessinée

Damparis

Samedi 20 et Dimanche 21 Mai

» 10 h 30 - 19 h «

Dédicaces écrivains, dessinateurs, illustrateurs...

Éditeurs, artisans, expositions, animations...

« invité d'honneur » Jean-Claude Servais

Jean-Claude Servais est un auteur prolifique, en moins de 25 ans sa bibliographie est riche de 54 albums dont 12 sont des rééditions.

Il a participé à nombre de collectifs, réalisé une multitude d'illustrations pour des ouvrages divers, des publications, des livres et autres brochures, sans oublier une quantité importante de publicités. Peu de dessinateurs peuvent se targuer d'un tel palmarès.

Dessinateur réaliste et sensible, dans la tradition des grands graveurs du XIX^e siècle, Jean-Claude Servais est également un merveilleux conteur. En douceur, il met en place son univers et parle de la campagne, du début de ce siècle ou bien encore de sa région, la Gaume, située en Belgique.

Souvent et étroitement lié aux histoires contes et légendes, le monde fantastique est aussi, et on pourrait dire naturellement, un des thèmes favoris de Jean-Claude Servais : le monde des ogres, fées et lutins, le monde de la magie, noire ou blanche, le monde du bien et du mal quelques fois si présent dans le monde réel.

Ce monde fantastique fait partie intégrante de sa vie, non seulement il y croit, mais il y vit.

Dès 1975, sous le pseudonyme de Jicé, il publie ses premières planches dans la rubrique "carte blanche" du journal Spirou. En 1979, il publie "Tendre Violette" avec la collaboration de Gérard Dewamme, c'est la révélation et le début du succès.

En 1982, il travaille sur trois projets en même temps et dans trois styles bien différents : "La Tchalette", "Iriacynthe" et bien sûr les trois volets de "Tendre Violette".



En 1992, sonne la grande aventure avec Dupuis. S'en suivent "La mémoire des arbres", "La hache et le fusil", "Déesse blanche, déesse noire"...

En 2003, il relance le quatrième volet de "Tendre Violette".

Durant cette année 2005, les deux tomes de "L'assassin qui parle aux oiseaux" ont vu le jour en français et en patois gaumais (la Gaume, son pays d'origine).

Fin 2005, il travaille déjà sur une nouvelle série dont le scénario est terminé, les premières planches sont à l'étude.

Les 20 et 21 mai 2006, Jean-Claude Servais, fera découvrir son univers aux adeptes de la BD, un mélange de magie, de mythes, d'amour et de vie pour vous faire rêver ■



De texte et bulle à l'édition...

Résidant à Damparis depuis 1998, Damien Roussel a été attiré en 2002 par une affiche de concours à l'occasion du festival Texte et Bulle.

Première participation, première récompense, le 5^e prix. Récompense confirmée en 2003 avec un 2^e prix, et en 2004 il est hors concours, et cette année-là est le début d'un succès : il planche sur une histoire imaginaire de l'enfance, "Tilou et ses amis", sa première publication ■



SOMMAIRE

- (2) PROGRAMMATION
- (3) ÉDITORIAL
- (4) FINANCES
- (4) URBANISME
- (4) VOIRIE
- (5/6) COMMUNIQUÉS
- (7) FLEURISSEMENT



- (8/9) INTERCOMMUNALITÉ
- (10) ÉDUCATION
- (11) SCOLARITÉ
- (12/13) ÉVÈNEMENT SOLVAY
- (14) CULTURE
- (15) LES ÉCHOS
- (16/17) JEUNESSE
- (18/19) SPORT
- (20) LES ÉCHOS
- (21) ACTION SOCIALE
- (22) À SAVOIR
- (23) AGENDA



- (24) HISTOIRE : LA POSTE

JANVIER 2006-N°101

Responsable de la publication : Michel Giniès, maire.
 Coordination de la rédaction : service communication mairie.
 Crédits photos : mairie, associations, collection privée, Création Conseil Studio.
 Dépôt légal à parution en mairie.
 Document imprimé en Franche-Comté, édité à 1500 exemplaires, réalisé par Création Conseil Graphisme.

Éditorial du maire



La société toute entière est victime de violences sociales insupportables. Au lieu de répondre aux besoins urgents de progrès social, de justice, de citoyenneté, d'égalité, nous vivons une nouvelle étape brutale de la domination des marchés financiers.

Les politiques nationales et européennes veulent comme seul horizon indépassable la mise en concurrence des hommes et des territoires. Le gouvernement fait des cadeaux aux riches et aux grandes entreprises et baisse les ressources des collectivités locales les contraignant ainsi à augmenter les impôts locaux, les plus injustes pour les familles.

Seules des dispositions attaquant la cause même des inégalités, du chômage, des discriminations, de la pauvreté peuvent permettre de sortir de l'impasse.

Il est grand temps de diriger les richesses de notre pays vers la satisfaction des besoins humains, de développer et reconquérir les services publics, de moderniser la fiscalité locale.

Sans sombrer dans le pessimisme, ce cri d'alarme me paraît nécessaire pour mobiliser les citoyens que nous sommes. C'est sans attendre qu'il faut réagir.

Pour notre commune, pour ses habitants exigeons des moyens à la hauteur des besoins. C'est un vœu que je formule avec vous pour l'année 2006.

Que cette nouvelle année apporte mieux vivre, justice sociale, solidarité, bonheur et santé.

Avec mes meilleurs vœux.

Michel GINIÈS,
Maire, Conseiller général.

« Beaucoup font totalement erreur non seulement en accordant plus aux riches mais aussi en trompant le peuple. Ce sont en effet les appétits insatiables des riches plutôt que ceux des pauvres qui causent la ruine d'un régime politique. »

Aristote.

« J'ai mal à notre pays qui, de plus en plus, stigmatise les plus pauvres comme fauteurs de troubles. »

Abbé Pierre.

Finances locales : état d'alerte.

Les collectivités territoriales (communes, régions, départements) se heurtent à des difficultés financières graves. Cela est essentiellement dû à des choix politiques et économiques : rentabilité maximale des capitaux, mise en concurrence des hommes et des territoires. Ce sont les critères de l'Europe libérale : alléger la charge de l'État, réduire les dépenses publiques, faire payer les usagers. Les collectivités territoriales sont donc en première ligne. Leurs charges sont de plus en plus lourdes, sans ressources équivalentes et évolutives. On veut leur faire porter la responsabilité, des effets néfastes du système actuel. Toutes les lois votées récemment, tous les projets en cours vont en ce sens. Les transferts de charges de l'État sur les régions et les départements se fait sans aucune garantie de compensation intégrale et de moyens correspondants et les dotations de l'État ne bougent pas. **Les collectivités territoriales sont face à des choix insupportables : ou abandonner les actions et les engagements pris envers les citoyens ou privatiser les services, ou augmenter considérablement la fiscalité des ménages.** Il faut stopper cette spirale qui les étouffe et qui est préjudiciable à la démocratie locale. Il est indispensable de donner du souffle aux finances locales.

Deux priorités majeures :

♦ moderniser la taxe professionnelle et par exemple, **taxer les actifs financiers des entreprises** (tous les placements financiers qui ne vont pas durablement à la production). Ces actifs représentent des sommes de plus en plus considérables (cinq fois le budget de la nation). **Leur appliquer un taux modeste de 0,5 % apporterait 25 milliards d'euros pour les collectivités territoriales, de quoi respirer un peu.**
♦ **alléger les impôts des ménages en réformant la taxe d'habitation et la taxe foncière** en prenant en compte la situation des ménages pour réduire la pression fiscale, mieux répartir l'effort fiscal. À ce sujet, comment ne pas être révolté par le nouveau cadeau fiscal de 250 millions d'euros servi sur un plateau aux 14 000 ménages les plus fortunés.

Comment ne pas être inquiet sur la mise en œuvre d'un « bouclier fiscal » visant à limiter le total des impôts directs à 60 % des ressources des contribuables les plus aisés et qui sera partiellement supporté par les collectivités locales (au détriment de qui et de quoi ?). L'impôt doit être un outil de solidarité et de justice. L'État doit continuer à assumer toutes ses responsabilités et mener d'autres politiques de développement des services publics, des transports, du logement, de l'emploi, de la revitalisation économique.

L'avenir des collectivités est l'affaire de tous ■

Urbanisme

Construction de logements OPAC

Huit pavillons locatifs (7 Type 4 et 1 Type 5) situés allée des Fleurs - la Vignotte sont en construction et devraient être livrés dès le deuxième semestre 2006, finalisant ainsi l'aménagement de cette zone où se côtoient différentes formes d'habitats : accession à la propriété et parc locatif ■



Budget communal et fiscalité

À l'aube de cette nouvelle année, il nous apparaît important de faire un bilan sur ce qui a marqué l'exercice 2005 sur notre commune, tant du point de vue de la fiscalité que de la mise en œuvre du budget voté par les élus.

Concernant l'impôt local, le maintien des taux communaux et l'augmentation des taux de l'intercommunalité **se traduisent globalement par une hausse significative des impôts** à laquelle s'ajoute celle du département et celle de la région. Qu'en sera-t-il en 2006 ? Sera-t-il possible de contenir les hausses ? (voir article ci-contre).

Au niveau communal, tout sera fait en ce sens.

Budget 2005 : le cap est maintenu.

Deux axes sont à retenir qui concrétisent la volonté municipale de poursuivre les engagements pris en matière budgétaire :

1) La poursuite du désendettement : pour la troisième année consécutive, le montant des emprunts contractés est resté inférieur au montant des remboursements de capital emprunté, ainsi en 2005 :

» Emprunts réalisés	» Remboursements des emprunts	» Désendettement
153 700 €	231 000 €	77 300 €

2) Une politique d'investissements maîtrisée : tout en maintenant un niveau d'investissement répondant aux besoins de la population dans de nombreux domaines (logement, voirie, espaces-verts, bâtiments scolaires, etc.), l'équipe municipale a poursuivi la pause engagée dans la gestion de dossiers importants nécessitant des apports financiers plus conséquents de la part de la collectivité.

Pour mémoire : dépenses d'investissements engagées en 2005 en matière d'équipement, 578 004 € sur la commune de Damparis ■

Voirie

Aménagements réalisés

Conformément aux prévisions budgétaires engagées pour 2005, un certain nombre de travaux de voirie se sont déroulés au cours de l'année :

- ♦ réfection de la voirie et des trottoirs allée des Fleurs,
- ♦ réfection et aménagement de trottoirs rue de Champvans et rue des Acacias,
- ♦ réfection de la voirie et du square rue de Savoie,
- ♦ réalisation d'une place de retournement impasse de la Fontenotte,
- ♦ finition du lotissement de la Vignotte,
- ♦ matérialisation des rues.

Parmi les travaux d'entretien sur lesquels nos équipes techniques sont amenées à intervenir, la matérialisation en peinture de la voirie fait l'objet d'un suivi particulier tout au long de l'année. **Signalons l'intervention efficace des services techniques pour le déneigement** ■



Immeubles Kohler-Jacob-Delafon

► Procédure de déclaration en état d'abandon

Suite à une procédure de péril imminent engagée auprès du tribunal d'instance de Dole le 11 mars 2005 concernant les bâtiments appartenant à la société Jacob-Delafon rue de Belvoie, un expert a effectué la visite des bâtiments en cause le 17 mars 2005. Au vu du rapport d'expertise, un arrêté a été rédigé en date du 24 mars prescrivant les travaux nécessaires à la mise en sécurité de cet ensemble foncier. La société Kohler n'ayant réalisé qu'une partie des prescriptions, l'état d'abandon et de délabrement des bâtiments est toujours constaté à ce jour. Par conséquent, le conseil municipal a décidé d'engager une procédure d'abandon pour les parcelles bâties appartenant à la société Kohler-Jacob-Delafon. Le maire a rédigé un procès-verbal provisoire constatant l'état d'abandon et prescrivant les travaux nécessaires pour faire cesser cet état. Un procès-verbal définitif y fera suite six mois plus tard et le conseil municipal pourra délibérer en vue de déclarer les parcelles en état d'abandon manifeste et poursuivre l'expropriation au profit de la commune pour une destination déterminée ■

Concessions à l'ancien cimetière

► Procédure de reprise

La commune de Damparis a débuté une procédure de reprise des concessions en état d'abandon à l'ancien cimetière (église). Un inventaire a été réalisé par les gardes champêtres du 10 au 21 octobre 2005 et un tableau récapitulatif des concessions en état d'abandon est affiché à l'entrée de l'ancien et du nouveau cimetière ainsi qu'à la mairie.

Un procès-verbal a été adressé aux titulaires, connus ou déclarés, des concessions afin de leur offrir le choix de restituer la concession à la commune ou de la maintenir en s'engageant sur sa remise en état et son entretien. Une visite des lieux par les gardes champêtres aura lieu tous les six mois afin de constater l'évolution de l'état des concessions. La durée totale de la procédure est de trois ans. Après ce délai, la commune fera enlever les monuments et emblèmes funéraires restés sur la concession et pourra procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées selon la procédure



Ets GROS S.A.

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL ET SANITAIRE
ADOUCCISSEURS D'EAU - DÉPANNAGE ET ENTRETIEN
COMBUSTIBLES - RAMONAGE

14, rue St-Mauris - BP 306 - 39104 DOLE CEDEX
Tél. 03 84 82 19 55

en vigueur.

Une précision concernant l'expression "concession en état d'abandon" qui a pu heurter certaines personnes : ces termes sont ceux employés dans les articles du code général des collectivités territoriales qui réglemente cette procédure.

Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour tout autre renseignement, tél. : 03 84 79 74 74 ■

Centre-bourg

► Aménagement place du 1^{er} Mai

Un financement ATSR (avenir du territoire entre Saône et Rhin) d'un montant de 199 360 € sera attribué à la commune pour l'aménagement de la place du 1^{er} Mai.

Courant janvier-février, la commission centre-bourg et la DDE en concertation avec les usagers, vont finaliser le projet (parking, espaces-verts, cheminements piétons, etc.) en conformité avec le plan approuvé dans le cadre de l'ATSR. Les travaux commenceront en 2006 ■

Entrée urbaine

► De ville en ville

Une étude de faisabilité concernant la création d'une nouvelle entrée urbaine entre les communes de Damparis et Tavaux sera réalisée par l'atelier d'architecture et d'urbanisme Bouygues-Boudier. Cette étude sera subventionnée dans le cadre du contrat territorial communautaire du Jura Dolois pour un montant total de 12 880 € HT. La participation de la commune de Damparis sera de 3 549 € ■

Schéma directeur d'assainissement

► Étude complémentaire

L'entreprise Bature-Cerac de Besançon a été retenue pour réaliser l'étude complémentaire du schéma directeur d'assainissement et des eaux de ruissellement. Six mois d'études sont prévus pour proposer les travaux nécessaires qui pareront aux éventuelles inondations ■

Hospitalisation à domicile

► Association HAD 39

À compter du 1^{er} février 2006, une antenne administrative (salle de réunion, bureaux de médecin, d'assistantes sociales, d'infirmières, lieu de stockage de matériel médical...) s'installera dans le bâtiment communal sis 4, rue de Belvoie, anciennement maison Duc.

Cette association constituée des centres hospitaliers de Lons-le-Saunier et de Dole, de la Mutualité française du Jura, de l'association Prodesa et de la Fédération ADMR du Jura a pour but principal la création et la

gestion d'une structure d'hospitalisation à domicile.

L'arrivée de cette structure à vocation départementale est une bonne nouvelle, notre commune ayant été choisie parmi d'autres en raison du caractère fonctionnel de ce bâtiment ■

Antenne-relais

► Autorisations acquises

L'installation d'un relais de radiotéléphonie Orange est programmé début 2006 pour permettre à la commune de Damparis d'avoir une couverture optimale et proposer les nouveaux services de l'internet à haut-débit. Un pylône de 35 mètres de haut devrait être installé sur le terrain communal "Aux Genevoites", à proximité du château d'eau, et à 100 mètres de la première habitation (voir simulation page 6).

Antenne-relais de téléphonie mobile, ce qu'il faut savoir avant de se faire une opinion :

- Réglementation pour chaque antenne-relais :
 - ♦ 24 à 36 mois de recherche, négociations et démarche administratives sont nécessaires avant implantation.
 - ♦ autorisation d'émettre de l'ANFR (agence nationale des fréquences) obligatoire.
 - ♦ engagement des opérateurs sur le respect des seuils réglementaires (doit se faire par écrit).

Qu'est-ce qu'une antenne-relais ?

- C'est un émetteur-récepteur d'ondes radio, un émetteur de faible puissance (de 10 à 40 watts). Il est, en moyenne, mille fois inférieur à la puissance d'un émetteur de radio ou de télévision. La puissance cumulée de toutes les antennes-relais de France est égale à la puissance des émetteurs radio et TV de la Tour Eiffel.
- ♦ il n'existe pas de périmètre d'interdiction, autour des écoles et des crèches, ni en France, ni dans tous les autres pays.
- ♦ l'objectif des 100 mètres dans le décret du 3 mai 2002 est de tenir compte des préoccupations des parents.
- ♦ il y a une volonté de la part des opérateurs de dialoguer avec les maires et les parents.

L'OMS (organisation mondiale de la santé) et tous les groupes d'experts consultés par les pouvoirs publics constatent que les antennes-relais ne sont pas dangereuses pour la santé des riverains car le niveau d'exposition aux ondes radio sont très faibles et très inférieurs aux seuils réglementaires.

Vous pouvez connaître gratuitement votre exposition aux ondes radio en demandant par écrit une mesure aux opérateurs. Selon le protocole de l'ANFR, ce sont les opérateurs qui paient la réalisation de votre mesure. Celle-ci est effectuée par un bureau de contrôle indépendant agréé.

Vous, le maire, l'ANFR et l'opérateur recevront ces résultats qui indiqueront votre niveau d'exposition pour chaque catégorie d'émetteurs (radio, TV, téléphonie mobile, etc.).

Pour plus d'informations sur les antennes-relais : www.cartoradio.fr ; www.afom.fr ou consultation en mairie des dossiers d'information des opérateurs sur leurs projets ■

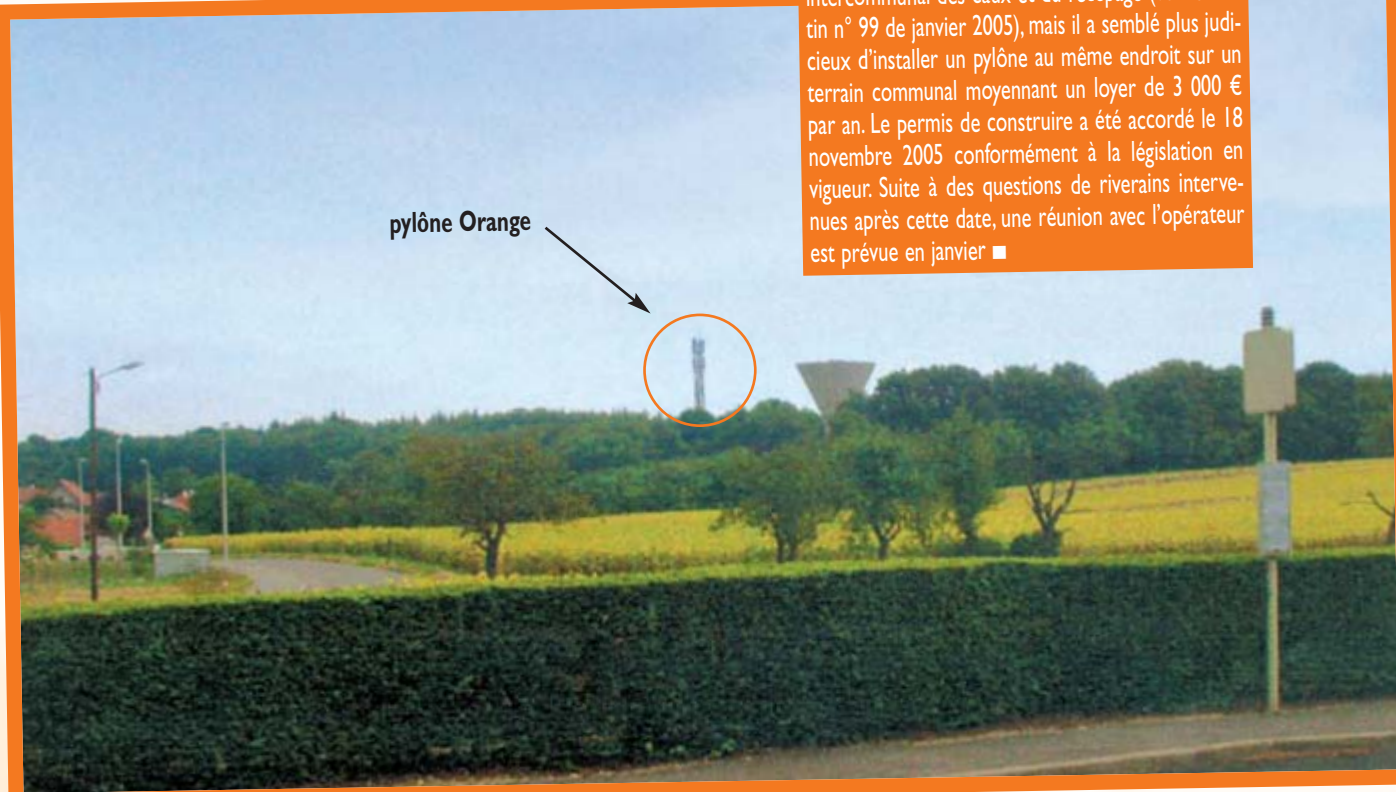
Antenne-relais (projet Orange)

► Simulation du pylône intégré au paysage (hauteur 35 m)

À savoir

► Info complémentaire

Le relais était prévu initialement, depuis plus d'un an, sur le château d'eau, avec l'accord du Syndicat intercommunal des eaux et du recépage (voir bulletin n° 99 de janvier 2005), mais il a semblé plus judicieux d'installer un pylône au même endroit sur un terrain communal moyennant un loyer de 3 000 € par an. Le permis de construire a été accordé le 18 novembre 2005 conformément à la législation en vigueur. Suite à des questions de riverains intervenues après cette date, une réunion avec l'opérateur est prévue en janvier ■



Publicité

La chimie, c'est la vie



Indispensables pour l'alimentation, l'habillement, les moyens de transport aussi bien que pour les loisirs, la santé ou l'habitat, les produits Solvay fabriqués à Tavaux sont à l'origine d'un nombre considérable d'applications et participent largement au confort et au bien être de la vie quotidienne.

Pour répondre aux besoins de ses clients et concevoir des produits sans cesse meilleurs, l'usine de Tavaux n'hésite pas à innover, en particulier dans les domaines de la sécurité des hommes, des installations, et de l'environnement.

Pour le site de Tavaux comme pour Solvay, le progrès est un moteur permanent.

Au cœur de la chimie du sel, Solvay Tavaux est le premier employeur privé du Jura. Il met au service de ses clients industriels et des consommateurs, le savoir-faire plus que centenaire d'un groupe pharmaceutique et chimique international.

Le groupe belge Solvay, présent dans une cinquantaine de pays avec 400 implantations, compte environ 30 000 collaborateurs dans 3 secteurs d'activité : chimique, plastiques et pharmacie.



la Passion du Progrès®

(8) COMMUNIQUÉS

Usine de Tavaux
39501 Tavaux Cedex

Tél. : 03 84 71 20 00 - Fax : 03 84 81 18 39

Concours des villes et villages fleuris

Si, pour certains, "le bonheur est dans le pré", au vu du palmarès régional et départemental, il semblerait, qu'à Damparis, "le bonheur soit parmi les fleurs". Cette maxime a su séduire les membres du jury régional qui ont remis le "prix spécial régional" à la ville de Damparis, récompensant ainsi la qualité et l'originalité du fleurissement. Le jury départemental a, par ailleurs, classé la commune "hors concours" dans la catégorie "deux fleurs" et "bâtiments publics" pour l'hôtel de ville.

Un grand merci à tous les artisans de cette récompense ■

► Palmarès régional 2005 par catégorie ► 1^{er} : Molay (Haute-Saône), 2^e : Saint-Dizier-l'Évêque (Territoire de Belfort), 3^e : Damparis (Jura), 4^e : Gray (Haute-Saône), 5^e : Belfort.



▲ Remise des prix en présence des présidents du conseil régional de Franche-Comté et du conseil général du Jura.



► Les jurys départementaux et régionaux des villes et villages fleuris sont tombés sous le charme de l'exotisme asiatique.



Cimetière

Afin de répondre au mieux à la progression de l'incinération, une structure pyramidale a été installée depuis quelques années ; celle-ci arrivant à saturation, deux autres structures ont été implantées à proximité. Pour agrémenter ces lieux de recueil-

ment incluant le jardin du Souvenir, l'équipe municipale, les commissions environnement et urbanisme, aidées du personnel municipal ont élaboré un projet d'aménagement.

La réalisation, confiée aux services techniques de la

commune, est effective depuis la Toussaint : refonte complète du jardin du Souvenir, petites esplanades pavées, pelouses, chemins piétons gravillonnés, tout concourt à adoucir la peine de nos concitoyens lors de la disparition d'un être cher ■



E. CERIGNAT
CRÉATION ENTRETIEN & ESPACES VERTS

10, chemin de Parthey
39100 CHOISEY

TÉL : 03 84 70 96 88
FAX : 03 84 72 03 36



FLEURISSEMENT (7)

JURA DOLOIS 2005 : l'intercommunalité grandit encore

Le 31 décembre 2006, le Jura Dolois fêtera son 10^{ème} anniversaire. A l'aube de cet événement, l'intercommunalité a une fois de plus pris une autre dimension cette année, avec de nouvelles prises de compétences. Bilan d'une année riche ...

Lorsque l'on parle Jura Dolois, on parle avant tout développement économique ; car c'est sa mission première : favoriser l'installation des entreprises pour créer des emplois. En 2005, le Jura Dolois a continué de soutenir les sociétés du centre d'activités nouvelles. Cette année, quelques entreprises ont quitté le centre pour prendre leur propre envol, comme IC-CI, parti sur Tavaux. D'autres sont venues les remplacer, comme Acteur GPS, toute nouvelle entreprise de formation professionnelle en sécurité.

Un technopôle à l'étude

Et puis 2005, c'est aussi et même surtout le départ des grandes études sur la zone des Champins. Située à la sortie de l'A39 en direction de Tavaux, la zone de 70 hectares commence à prendre forme : un parc industriel côtoierait une zone de pré et post production, ainsi qu'un technopôle : une étude de faisabilité d'un tel équipement est

en cours, pour savoir si un centre de formation et de recherche a sa place dans le bassin dolois.

Après Champagney. Le Deschaux

Si les Champins sont le projet phare du Jura Dolois, l'intercommunalité continue d'aménager le territoire de façon cohérente, en favorisant le maintien des activités dans les communes rurales. Après l'aménagement d'une plateforme à Champagney en 2004, c'est Le Deschaux qui a profité cette année de l'aménagement d'une zone. Celle-ci est désormais prête à accueillir ses deux occupants : GCL peinture et Trans Négo Bois.

Et 2005, c'était aussi : l'étude d'un pôle automobile à Foucherans, la vente de l'hôtel d'entreprises des Epenottes, la poursuite de la commercialisation des Epenottes ... On vous l'a dit : elle était riche l'année économique 2005 !



Audelange, Aumur, Baverans, Biarne, Champagney, Champdivers, Champvans, Choisey, Crissey, Damparis, Dole, Goux, Failletans, Foucherans, Fraine les Meulrières, Gevry-Jouhe, Le Deschaux, Malange, Monnières, Nevy les Dole, Parony, Pezeux, Rainans, Rochefort sur Nenon, Romange, Sampans, Saint Aubin, Tavaux, Villette les Dole, Vriange

● INNOVIA 2005 : un succès

Plus de 3000 personnes sont venues à la halle des Templiers les 4 et 5 novembre dernier. Le salon INNOVIA accueillait une cinquantaine d'exposants venus présenter leurs innovations en faveur de l'environnement : l'énergie, l'habitat, les transports, les déchets, l'eau ... toutes ces problématiques ont été abordées sous différents angles : conférences, exposition, démonstrations ... On pouvait par exemple essayer les vélos électriques, acheter un compacteur de déchets, visualiser la maquette d'une maison réalisée avec des matériaux 100% naturels, ou encore observer un moulin à huile végétale : peut-être le futur gaz-oil de votre voiture ! Un grand succès pour cette seconde édition qui sera très certainement reconduite en 2007...



● Une nouvelle politique touristique

2005 aura également été marqué par la mise en place d'une nouvelle politique touristique : en instaurant la taxe de séjour (en 2006), les élus ont souhaité se doter de moyens importants pour



Pour la 3^{ème} année consécutive, Texte et Bulle, salon de la BD de Damparis, a pu bénéficier du soutien du Jura Dolois.

faire de notre région un territoire attractif. Une directrice de l'office

de tourisme a ainsi pu être embauchée. Parallèlement, le Jura Dolois a continué de favoriser l'émergence de manifestations touristiques et culturelles intercommunales : cette année, Texte et Bulle (Damparis), Rurallissimo (St-Aubin), les Montgolfiades (Dole), la Foir'en dole (Dole) et la randonnée des 30 clochers (Jura Dolois) ont bénéficié du soutien logistique et financier de l'intercommunalité.

La zone des Champins devrait changer de nom en 2006 : INNOVIA. Dole tous les 2 ans, pourrait lui prêter son nom : Innovia pôle ? Innovia Parc ? Réponse dans quelques semaines ...

Aménagement

SIVU EHPAD

► Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Rappel : le projet de création d'un EHPAD à Tavaux est le résultat d'un travail de partenariat entre le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) des communes de Damparis, Abergement-la-Ronce et Tavaux et la Mutualité française du Jura.

Les structures d'accueil traditionnelles étant de moins en moins adaptées, le SIVU veut répondre à la problématique de prise en charge de la dépendance par un concept original qui doit concilier le maintien à domicile, la prise en charge globalisée et la mise en œuvre conjointe des services existants.

Les dernières contraintes étant levées, les membres du SIVU, réunis dans leur session du 5 septembre 2005, se sont prononcés sur la suite du dossier et ont donné l'ordre de service à l'OPAC du Jura, mandataire, pour assurer les différentes phases d'étude de réalisation de l'EHPAD.

L'avant-projet sommaire (APS) a été approuvé le 14 décembre 2005.

L'avant-projet définitif (APD) sera validé fin janvier 2006 ■

► Projet du cabinet d'architecture Roux, Dole.



SIVU Sportif

Damparis - Tavaux - Abergement-la-Ronce

► Gymnase

Le 10 octobre 2005, le comité syndical a choisi l'atelier d'architecture et d'urbanisme Bouygues-Boudier comme maître d'œuvre pour effectuer les travaux de réhabilitation du gymnase de Belvoie. La prise en compte des notions de développement durable et de démarche HQE (haute qualité environnementale) dans l'aménagement du bâtiment devra être respectée par l'architecte (étude sur la production de chauffage par l'énergie solaire, choix des matériaux permettant une maintenance et un entretien aisés, etc.).

Le montant des travaux est estimé à 450 000 € HT. Environ 100 000 € de dépenses annexes devraient s'y ajouter (branchements différents concessionnaires, mobiliers et équipements sportifs, différents bureaux de contrôle, étude des sols, etc.).

Une demande de subvention a été sollicitée au conseil général, au titre du contrat territorial communautaire (30% du montant des travaux).

► Boulodrome

Les membres de la commission de travail se sont réunis en présence des représentants des associations de boules et des services techniques de Damparis le 21 novembre 2005 pour définir un programme de travaux (élagages, aménagement des terrains de boules, mise aux normes du bâtiment de l'ancien local CGT... ■

Développement

Zone des Champins

La réunion de concertation sur le développement de la zone des Champins s'est tenue le 30 novembre à Damparis, en présence des élus du Jura Dolois qui ont informé la population de l'avancée du projet de technopôle. Une présentation complète a permis d'appréhender la future zone d'activités dédiée aux PMI-PME, aux industries, à la logistique et aux services ■



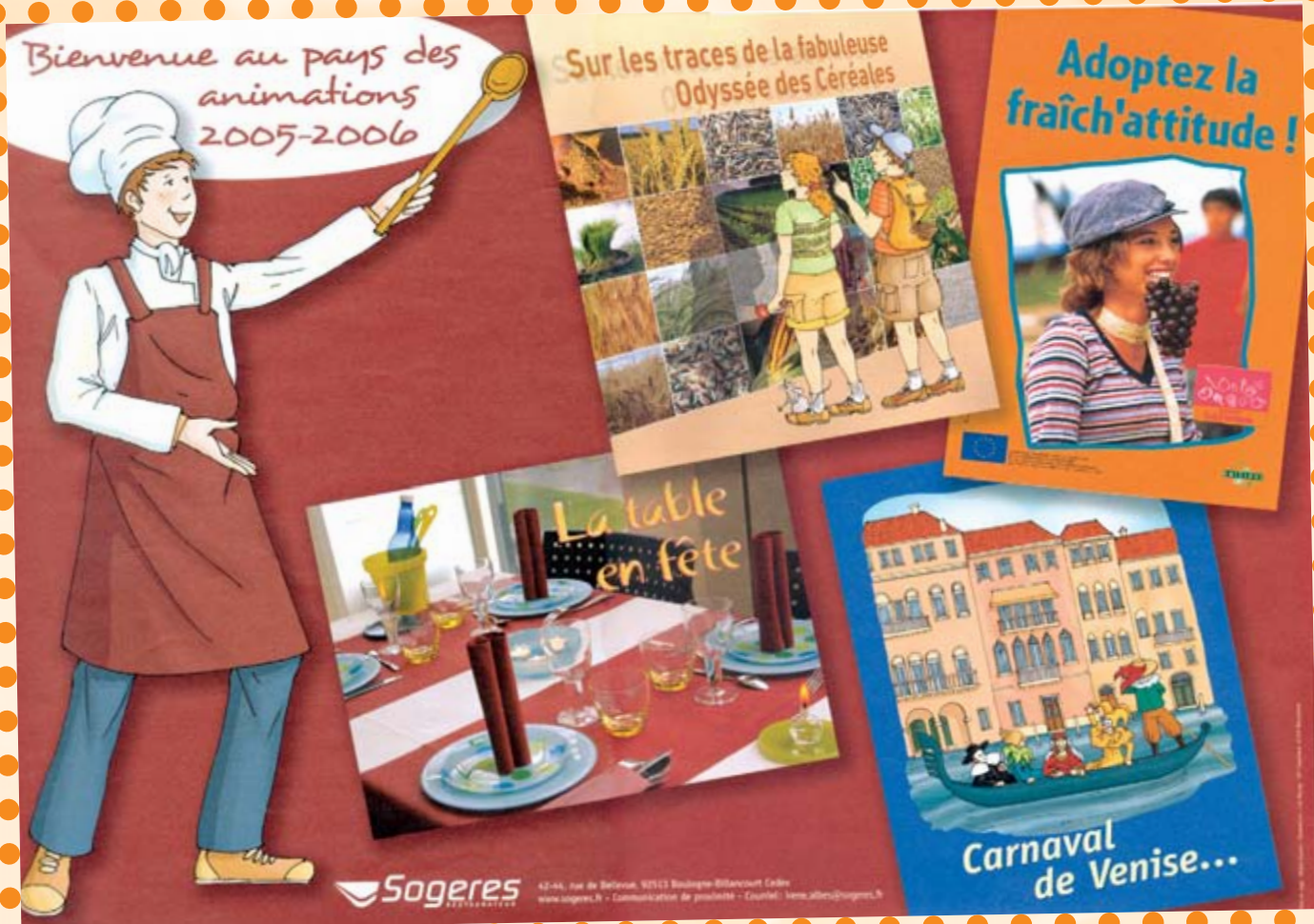
BERNARD

OUCHERIE



SARL
BERNARD Jean-Pierre
1, rue de Chalon
39500 TAVAUUX
Tél./Fax 03 84 81 18 07

ELEVAGE DE TRADITION
GENISSE CHAROLAISE - VEAU DE LAIT - CHEVAL DE LA RÉGION
CHARCUTERIE MAISON



Restauration scolaire

► Les tarifs 2005-2006 ont été actualisés à compter du 1^{er} septembre 2005.

Le tarif de l'encadrement et du repas est de 5 € maximum par enfant. En fonction des revenus de la famille, des tarifs dégressifs peuvent être appliqués (voir modalités au secrétariat de mairie) ■

Animation au restaurant scolaire

► La fabuleuse odysée des céréales

Depuis la rentrée, chaque mois, les enfants enrichissent leurs connaissances gustatives grâce aux animations proposées par la Sogeres.

En octobre, Mylène Leroy, diététicienne, a initié les jeunes dégustateurs aux bienfaits des céréales. Sur les traces de la fabuleuse odysée des céréales, les enfants ont découvert et appris tout en s'amusant qu'à l'origine, en Europe, c'est Cérés, déesse romaine des moissons et de l'agriculture, qui donnât son nom aux céréales.

En décembre, c'est le repas de Noël qui a régalé les enfants en attendant la venue du père Noël... ■



Sogeres, restaurateur des petits écoliers de la ville de Damparis, sélectionne des produits frais des meilleures origines et revient à l'essentiel : le goût du produit.

La cuisine de Sogeres séduit les convives et ressource les énergies.

A chaque mets, sa technique de cuisson, sa sauce et sa garniture qui garantissent le mariage subtil de saveurs.

Sogeres cuisine, c'est ce qu'il faut retenir !

Sogeres
RESTAURATEUR

Contactez-nous !

Sogeres Rhône-Alpes

110 avenue Jean Jaurès . 69007 Lyon
tél 04 72 76 02 90 . fax 04 72 76 84 26
rhone-alpes@sogeres.fr

Transport scolaire

- **Tarifs 2006**
(depuis le 1/9/05).
- 1 enfant 35 €.
 - 2 enfants 55 €.
 - 3 enfants 65 €.
 - 4 enfants 80 €.



Écoles

Maternelle Joliot-Curie

► **Il était une fois... les contes !**

Cette année, les enfants de l'école maternelle vont vous parler de loups, fées, sorcières, petits cochons, ours et autres personnages de contes, qu'ils soient traditionnels ou contemporains. Ceci parce que, tout au long de l'année, nous allons créer, inventer un spectacle basé sur les contes, qui sera présenté aux familles au mois de juin. Ce projet ambitieux permettra l'expression orale, corporelle, artistique de chacun, dans une éducation citoyenne de respect de l'autre, pour aboutir à un projet commun à l'école ■



Élémentaire Paul Langevin

► **Quoi de neuf ?**

Après deux mois de repos, me voilà à nouveau dans le feu de l'action pour vous narrer tout ce qui se déroule à l'école Paul Langevin. J'ai, en effet, assisté au premier conseil des délégués élèves de l'année scolaire... Les idées fusent de tous les côtés ! J'ai pris discrètement le bus pour me rendre avec les élèves de CP et de CE1 à Tavaux afin d'assister au spectacle intitulé "Ogrrrrr"... J'en ai encore des frissons dans le dos. Un autre car m'a transporté au cinéma de la MJC de Dole avec les CM de Mme Mangin et de Mlle Lamy pour déguster un magnifique film "Le voleur de bicyclette"... Bref, un régal ! Un autre voyage m'a plongé dans l'univers de la chimie. Accompagné d'élèves de CM, nous avons découvert, aux lycées Duhamel et Nodier, dans le cadre

de la semaine de la science, des expériences surprenantes réalisées par des élèves de première et de terminale. J'ai, tout de même, eu peur lorsque de la fumée s'échappait d'une éprouvette. À peine revenu de cette sortie pédagogique, il a fallu suivre les élèves de CP, de CE1 et de CE2 lors des séances de gymnastique. Cette année, l'intervenante se nomme Sandrine. Nous apprenons à marcher sur une poutre, à faire des roulades, des sauts, l'équilibre. En fin de compte, être reporter à l'école Langevin est un métier difficile car j'ai dû m'entraîner pour le cross du collège. Les élèves de l'école se sont particulièrement distingués par leurs performances sportives. Bravo aux coureurs ! Vite, je repars, toujours en catimini, avec mon bloc notes et mon appareil photographique pour vous rapporter tous les événements se déroulant dans l'école ■

Votre fidèle reporter, Pablo le sourceau.

Collège Jean Jaurès

► **Journée de formation pour les délégués de classe**

Le maire, Michel Giniès, entouré de Messieurs Carrey et Albertini, a reçu les délégués de classe nouvellement élus ainsi que les enseignants et Madame Mariotto-Weber conseillère principale d'éducation.

Les nouveaux titulaires et suppléants ont visité la mairie et ses différents services dans le cadre de leur formation.

Monsieur le maire leur a fait prendre conscience de l'importance de leurs responsabilités comme délégués en leur expliquant la notion de citoyenneté à travers la représentation de leurs camarades de classe ■



75^e Anniversaire Solvay

Pédagogique et divertissant

► Un agréable voyage à travers notre histoire locale...

À l'occasion du 75^e anniversaire de l'usine Solvay de Tavaux, la municipalité accueillait et programmait un voyage sur trois journées, à la fois pédagogique et divertissant.

La première journée proposait une projection, "la fabuleuse histoire du sel", destinée l'après-midi aux élèves du collège et aux grands de l'école élémentaire, puis en soirée à un plus large public.

La deuxième journée conviait les élèves de l'école Paul Langevin à l'exposition "histoires d'usine", suivie en soirée d'une conférence sur "la pierre de Damparis", animée par Laurent Poupard, ingénieur à la DRAC de Franche-Comté.

Exposition "histoires d'usine"

Histoire de l'usine au cours de ces 75 années de présence dans le Jura.

► Tous les aspects de la vie de l'usine ont été évoqués dans cette exposition : sa construction, son démarrage, l'utilisation des matières premières, ses productions au cours du temps, sans oublier la sécurité, l'environnement, le social, ainsi que l'impact de l'implantation de l'usine sur les communes de Tavaux, Damparis et Abergement-la-Ronce.

Sur 70 m², l'exposition regroupait une quinzaine de panneaux, des objets parfois étonnants, une très belle maquette que la saline royale d'Arc-et-Senans a bien voulu prêter le temps de l'exposition.

Les panneaux ont présenté des photographies d'époque souvent inédites, qui ont été retrouvées dans les archives du groupe Solvay en Belgique, mais aussi chez certains retraités.

Cette exposition est le fruit d'un travail rigoureux commencé il y a plus d'un an, par un groupe réunissant des représentants de la société Solvay, des représentants des communes de Tavaux, Damparis, Abergement-la-Ronce et Chaussin, et des communautés de communes de la Plaine Jurassienne et du Jura dolois.

Grâce à l'implication de toutes ces personnes, les visiteurs ont pu découvrir une exposition qui, sans aucun doute, a passionné et a permis d'effectuer un agréable voyage à travers notre histoire locale.

La troisième journée était consacrée à une représentation théâtrale, "le chemin de Shaerbeek", retraçant avec humour et fantaisie l'invention d'Ernest Solvay, le bicarbonate de soude, et les difficultés de sa mise au point à l'échelle industrielle.

Ce 75^e anniversaire peut être considéré comme une réussite grâce à la participation du public nombreux, à l'écoute, tout au long de cette semaine de manifestations ■



75^e Solvay

Damparis

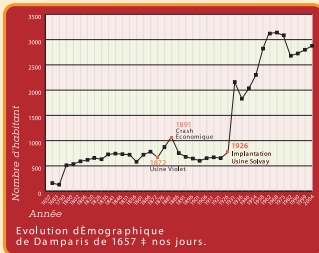
Une histoire de pierres

Damparis doit son nom à un moine espagnol Dom Paris, qui fonde une abbaye de Chanoines sur le site vers 1150. C'est de son sous-sol que viendra sa renommée.



> La pierre de Damparis avant Solvay

L'utilisation de la pierre de Damparis remonte à plus de 2000 ans (exploitation par les Romains), mais il faudra attendre le **xx^e** siècle pour qu'elle prenne une place importante dans des constructions régionales, nationales et même internationales. Le sous-sol de Damparis est constitué de bancs de pierre calcaire dont la qualité est très appréciée en construction et



en décoration. L'apogée de l'industrie de la pierre se situe en 1876 avec les usines Violet et Javelle-Ragoucy alimentées par de petits particuliers qui exploitent des "trous". On dénombre jusqu'à 500 tailleurs qui transforment la pierre en fontaines, balcons, évier, colonnes... expédiés par le Canal du Rhône au Rhin ou par voie ferrée.

Cette pierre également appelée "marbre de Damparis" connaîtra une grande renommée lors de la rénovation de Paris sous le second empire: ponts Saint-Michel et Solférino, Opéra Garnier, grand bassin du Luxembourg, fontaine Saint Michel, École des Beaux-Arts, Hôtel de Ville et colonnes du Trocadéro. Sa réputation est également bien établie à l'étranger et dans le monde entier où "marbre et pierre de Damparis" seront utilisés : Théâtre de Genève et Francfort, différents palais à Bruxelles, Kaiserhoff à Berlin, Église Naiva à Moscou, cathédrale de Dublin, monument Christophe Colomb à Mexico et piédestal de la statue de la Liberté à New-York.

Un krach économique et une forte concurrence de la céramique marquent une réelle récession. La population passe ainsi de 1 079 habitants en 1881 à 679 habitants en 1891. Intervient le rachat des terrains et des bâtiments par les frères Jacob qui produisent en ce début de **xx^e** siècle, du grès et de la porcelaine sanitaire sous le nom d'Établissement Jacob-Delafor dont le la rapide expansion évite un exode massif. Pour exploiter les carrières de calcaire, il ne subsiste que l'entreprise Javelle-Ragoucy qui sera racheté par Jacob en 1924. Les tailleurs de pierre se reconvertisent ou s'expatrient...



● 1918, le café des acacias



● 1930, les ouvriers de la carrière.

> 1926 – Solvay arrive !

La proximité de gisements de matières premières (calcaire, sel, eau), la situation géographique et les moyens de communication, la disponibilité de vastes espaces et le potentiel de main-d'œuvre imposent le choix du site de Damparis/Tavaux/Abergement-la-Ronce pour l'implantation de l'usine Solvay sur les rives du Canal du Rhône au Rhin.

> 1927 tout commence à Damparis !

- Après des travaux de sondage le site d'exploitation est déterminé à Damparis.
- "Découvert" du banc de calcaire et transport de la terre par petits trains sur les futurs sites de l'usine et des cités.
- Premières installations de l'usine habillées de briques fabriquées à Damparis avec l'argile du "découvert" de la carrière.
- Début des travaux le long de la route de Belvoeye et à proximité du chantier de la carrière, d'une cité à vocation ouvrière.



● Cités Solvay, place de la Concorde.

- Rapidité de construction, mais aussi qualité et robustesse.
 - Maisons évoquant le style franco-comtois (toits à pans coupés).
- En 1933 les 2/3 des logements sont réceptionnés et proposés au personnel en fonction des critères familiaux ou de service. Dans un premier temps des cadres Solvay et SGE sont logés dans les appartements ouvriers.

- 1933/34 Découverte d'ossements de dinosaure (squelette d'un sauropode et dents d'un théropode) actuellement au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.



➤ Les premières cités construites.

Art à l'œuvre

Créations, passions...

► Exposition organisée par la commission des Affaires culturelles

Le troisième week-end de septembre, à l'espace Picasso, 24 artistes et artisans étaient réunis afin de présenter au public leur travail et leur savoir-faire. De nombreux visiteurs sont venus les rencontrer, discuter avec eux de leurs techniques et les voir à l'œuvre pour certains. Les sculpteurs : Claude Fondard, Gilles Wawrzyniak et Claude Samson ; le groupe de peinture, aquarelles, pastels, huiles sur toiles : Marie-Laurence Allard, Claude Baverel, Evelyne Bidaut, Dominique Delcey, Anne Lavrut, Marie Melet et Annie Saulnier ; le groupe de peinture sur soie des ateliers comtois : Catherine Albertini, Marie-Thérèse Bailly-Béchet, Chantal Chenevat, Dominique Gloriod et leur amie Monique Basson spécialiste de l'encadrement ; le travail des encres avec Michel Giniès ; la reproduction de tableaux et photos en trois dimensions par Christiane Vignot ; la fabrication de perles en verre et la création de bijoux par Claire Dumont ; le travail de vitrail avec Pascale Lapopin ; Marine Lormée, céramiste et spécialiste du raku ; Christel Thirion, créatrice de bijoux en perles de cristal ; Noël Dahy et Eddy Tijmes travaillent le fer forgé et Sylvain Detraz, photographe de la nature.

Créateurs, ils le sont tous, et passionnés encore plus, quelques soient leurs domaines de prédilection, qu'ils en aient fait leur métier ou leur loisir ■



24 artistes et artisans étaient réunis...

Réunions de quartiers **Vandalisme**

► **15 et 16 novembre 2005**

Après une présentation des principaux dossiers communaux (aménagement du centre-bourg, voirie, inondations et sécheresse, aménagements fonciers, fiscalité...) et intercommunaux (avec les communes d'Abergement-la-Ronce et Tavaux : construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et rénovation du gymnase de Belvoeye et des terrains de boules du canal), le maire et les élus ont répondu aux questions du public. Les interrogations des damparisiens portaient essentiellement sur la vie de la commune et de leurs quartiers : urbanisme (rue du Moulin, bâtiments Jacob-Kohler, zone des Champs), nuisances et sécurité (tir de mines, vitesse de certains véhicules, rondes des gardes champêtres), assainissement, entretien des voies et réseaux (trottoirs, chaussée déformées, éclairage, état des poteaux EDF), environnement (collectes diverses, nettoyage, fleurissement) et évolutions techniques (internet, antenne relais...). Le maire et les élus présents ont répondu sur les études et dossiers en cours, et les points particuliers ont été notés afin d'être traités ■

Sécurité routière



► **Journée de prévention**

Le conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance de Tavaux-Damparis a mis en place, samedi 15 octobre, la journée de la sécurité routière.

La gendarmerie, la police municipale, les Francas, la ligue contre la violence routière, le comité départemental de la prévention routière, Cité-jeunes et les pompiers étaient à Damparis, place du 1^{er} Mai, pour sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux dangers de la route.

Des séances de chocs à seulement 7 km/h ont surpris les utilisateurs du simulateur par la violence de l'impact. C'était aussi l'occasion de faire vérifier son éclairage, ses pneus ou encore ses freins que l'on soit en deux ou quatre roues ■

G
Germond



Tél. 03 84 79 87 87 - Fax 03 84 82 61 02
E. mail: germond.dole@germondsa.fr - site:www.germondsa.fr

► **Dégradations**

Damparis n'échappe pas, comme de nombreuses communes, à un certain nombre d'actes de vandalisme. En 2005, coût de ces dégradations : environ 4 000 € pour la municipalité. On constate néanmoins une légère régression de ce type de comportements, faits de quelques individus qui pour certains d'entre eux font déjà l'objet de poursuites judiciaires. L'interpellation des auteurs d'une tentative d'incendier des bus le 10 novembre dernier a été possible grâce à l'intervention de témoins, et de la police municipale.

La collaboration entre gendarmerie et police municipale continue de bien fonctionner.

► **Le CISP** (conseil intercommunal de sécurité et de la délinquance de Tavaux-Damparis) s'est réuni le 13 décembre 2005 pour faire le bilan des actions menées en 2005, en direction des jeunes et des adultes, qui se regroupent en cinq thématiques : prévention de la délinquance "parents-enfants" (travail effectué sur le thème de l'alimentation, action de sensibilisation à l'occasion de la journée mondiale du Sida, actions quotidiennes avec les deux structures accueillant des jeunes (SAJ Léo Lagrange et le centre Louis Aragon) ; apprentissage à la citoyenneté (actions solidarité internationale, le conseil municipal des jeunes à Damparis) ; sécurité routière ; sensibilisation à l'environnement ; communication.

La réflexion commune des élus, des différents partenaires, des associations, des professionnels, rend ce



CISP riche d'actions, d'échanges. Il contribue à développer des réelles actions de prévention auprès des jeunes mais aussi des adultes. D'autres actions viendront s'ajouter en 2006. Merci à la Mutualité française du Jura qui soutient ces projets.



► **La police municipale de Damparis**, c'est une police de proximité disponible 24h/24. C'est également la surveillance des rues et des bâtiments publics lors de patrouilles nocturnes. La police municipale est à votre disposition pour la surveillance de votre habitation en période de vacances.

La police municipale en chiffres : 101 interventions en 2005, essentiellement liées aux problèmes de voisinage. **À noter également : une baisse de 40 % des délits a été constatée sur notre commune par la gendarmerie ■**



Donneurs de sang

► **Calendrier 2006**

Les collectes auront lieu de 8 h à 11 h 30 au centre médico-social de Tavaux les jeudis 19 janvier, 23 février, 23 mars, 20 avril, 18 mai, 22 juin, 20 juillet, 24 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre ■



Comité des fêtes

► **Fontaine en fête, c'était une première.**

Le 25 juin 2005 s'étalait un petit marché artisanal et diverses animations en nocturne autour de notre fontaine. Une première qui a rencontré un franc succès et qui se renouvellera.

L'association du comité des fêtes de Damparis est repartie pour une nouvelle saison sous la houlette du président Régis Pactet ■



Centre de loisirs

»»» 2006 : une année chantante au centre de loisirs ! Petit retour en arrière juste pour se rappeler 2005.

» C'était donc l'année dernière...

L'été 2005

Des vacances marquées par les thèmes liés à "l'environnement" (découverte du cycle de l'eau, visite d'une ferme pédagogique, d'un centre équestre...) et "la préhistoire" (avec l'intervention de l'association "la préhistoire aux bouts des doigts"). Les escapades au Dinozoo, au parc de la Colombière... ont aussi enchanté petits et grands. Merci aux parents pour leur investissement !

La rentrée 2005

Les festivités du mercredi ont repris elles aussi leur cours, avec la visite de deux imprimeries jurassiennes dont JPM à Damparis et le musée de l'imprimerie de Louhans où les enfants ont effectué la composition et l'impression d'un article de "l'Indépendant du louhannais et du Jura".

En octobre, la fête d'Halloween a réuni les centres de loisirs d'Authume, Lavans-les-Dole, Foucherans et Damparis.

En novembre c'est autour du thème du "droit des enfants" que les enfants ont pu participer à différentes manifestations, telle la grande fête organisée le 23 novembre à la salle des fêtes. Ateliers, spectacle de Fatou Ba et Sandrine B. et autres réjouissances y attendaient enfants et parents !



» Et cette année alors ?

Les projets pour 2006

"Chantons maintenant !" (projet réalisé avec les enfants des centres de Saint-Aubin et Chaussein).

"La Star-Ac" n'a qu'à bien se tenir car nous allons préparer avec Jacques Boilley la **fête de la musique** ! Les enfants intéressés et prêts à s'engager un mercredi par mois, sur l'un des centres adhérents, participeront et chanteront avec Jacques Boilley, le mercredi 21 juin 2006 à Chaussein. Alors si vous avez une âme de chanteur(se), venez vous renseigner ! Tous les musiciens en herbe ou confirmés sont les bienvenus pour participer à cette journée (démonstration musicale, atelier...).

Avis aux intéressés !

Du côté de l'inter-génération...

En 2005 c'est autour de crêpes, de confitures "maison", de "paniers de souvenirs" et de jeux sur la musique, que petits et grands ont pu faire connaissance. Comme l'année passée, nous proposons une rencontre avec les personnes âgées des Aberjoux à Dole un mercredi après-midi par mois. Face à l'enthousiasme

des enfants et des résidents lors de ces rencontres, nous souhaitons maintenir le lien créé entre ces deux générations.

Parlons vacances !

Vacances en février ! Un camp pourrait être proposé pour les préados (dès 10 ans) et les ados ! Une sortie à la neige dans nos hauteurs jurassiennes, sera évidemment proposée aux plus jeunes !

De plus, devant la demande croissante, une sortie à la patinoire (de Dijon cette fois-ci !) devra ravir les plus téméraires !

Et vous dans tout ça ?

Tu as 10 ans ou plus, des projets plein la tête ? Alors viens rejoindre le club des préados (10-14 ans)



où

Éloïse prendra le temps, de discuter,

programmer des activités..., les mercredis avec toi !

Et vous parents, enfants, vous avez des idées, des compétences à faire partager ?

Venez nous voir !

Voilà une année qui promet d'être riche en émotions et découvertes ! Mais pour bien commencer cette

année 2006, toute l'équipe du centre de loisirs vous souhaite une **bonne et heureuse année** ! ■

6, rue de Molay
39500 TAVAU



Luc ZABOTTI

ELECTRICITE GENERALE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Ludothèque

À la ludothèque, le Père Noël est passé !

De nouveaux jeux sont venus compléter les étagères. Des jeux s'adressant à toutes les tranches d'âges, jeux de société, jeux tactiles, jeux de construction... Il y en a maintenant plus de 1400 au total. Venez les découvrir en famille !

Les dates à retenir

► soirées familiales à thèmes : elles ont lieu chaque veille des samedis vachés et dès janvier 2006. Moment inter-générationnel sympathique et convivial autour d'un plateau de jeu.

► un petit plus cette année, le centre de loisirs s'associe à la ludothèque pour proposer des soirées qui débuteront autour d'un repas préparé par les enfants et animateurs et se termineront par la soirée jeu.

► journée nationale de la fête du jeu le **3 juin 2006** à la ludothèque et à l'extérieur du centre Louis Aragon, de 14 h à 17 h. Entrée libre et gratuite. Thèmes : découverte de la ludothèque et du plaisir de jouer. Ateliers : jeux surdimensionnés en bois, jeux d'eau, atelier maquillage, jeux de société, spectacle, goûter offert.

Venez participer à ces différentes manifestations, la convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous !

Les brèves de la ludo

► accueil du public : ouverture du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h. Mercredis et vacances scolaires de 14 h à 18 h.

► les anniversaires : les mercredis de 14 h à 17 h. Douze enfants maximum. 4 € par enfant pour les adhérents, 5,50 € pour les non adhérents. (animation autour du jeu, activité manuelle, gâteau, friandises, boissons, cadeaux sont compris dans le tarif).

► tarifs à l'année : abonnement individuel : 17 € (1 jeu et 2 livres) ; abon-

nement familial : 23 € (1 jeu, 2 livres par membres de la famille) ; abonnement collectivités, associations : 54 €.

N'hésitez pas à venir visiter la ludothèque et demander conseil à Raphaële et Annie, les ludothécaires.

À très bientôt !

► Ludothèque de Damparis : 24, rue des Alliés, tél. : 03 84 81 13 10 ■

Secteur jeunes

Quoi de neuf sur le secteur jeunes ?

Plusieurs projets de jeunes ont été mis en place :

► un atelier mécanique, sous la responsabilité d'Aurélien, a vu le jour en octobre 2005. L'objectif de cet atelier est de permettre aux jeunes d'acquérir des notions en mécanique et favorise la découverte de ce métier. Tu pourras y effectuer entretien et réparation de ton vélo, ta mobylette ou ton scooter.

téresse, Kévin te propose de participer à son atelier. Salle, guitares et batterie seront mis à ta disposition.

Cet atelier est aussi un lieu de répétitions si tu souhaites former un groupe. Tu sais jouer d'un instrument autre que la guitare ou la batterie et tu souhaites en faire profiter d'autres jeunes, alors viens nous rejoindre !

Horaires : atelier ouvert les mercredis et samedis de 14 h 30 à 18 h.

► un atelier de création de site Internet, sous la responsabilité d'Allan est en train de se créer afin d'optimiser le pôle multimédia.

Ouverture de l'atelier : les mercredis et samedis de 14 h 30 à 18 h.



2006 une année qui bouge !

Quelques dates importantes à retenir :

► camps ski dans la chaîne montagneuse des Alpes à Innsbruck en Autriche.

Ce séjour s'adresse aux pré-adolescents et adolescents à partir de 10 ans pour une durée de sept jours du **19 au 25 février 2006**.

Au programme : ski alpin et snowboard, visite d'Innsbruck, capitale du Tyrol, patinoire, rencontres avec des jeunes autrichiens.

► afin de récolter des fonds pour la réalisation de leurs projets, les jeunes organiseront et prendront en charge plusieurs manifestations.

Les bénéfices seront directement reversés sur les différents projets déjà mis en place ou en cours de réalisation.

Le 4 mars : grand loto ; le 14 avril : mise en place et prise en charge d'une soirée dansante ; le 16 juin : buvette de la soirée des clubs.

Pour l'été, deux camps seront mis en place, un en juillet et un en août.

Les destinations et dates seront décidées avec les ados en début d'année.

Rendez-vous en 2006 avec le secteur jeunes ■

Des activités de moto-cross et karting se mettront en place, afin de sensibiliser les adolescents sur la prévention routière et l'importance d'adopter un comportement citoyen.

Pour transmettre son savoir-faire, Aurélien te propose de réaliser un buggy qui sera motorisé. Atelier ouvert les mercredis et samedis après-midi de 14 h 15 à 18 h 15.

► un atelier de musique a été mis en place en décembre 2005 : jouer de la guitare ou de la batterie t'in-

TAXI DAMPARISIEN

Patricia et Eric BARTHELEMY

Toutes distances
Transports médicaux assis
Transports d'enfants
Colis

Tél. 03 84 81 91 51 ou 06 81 18 12 06

JEUNESSE (17)

Sport Élan

Découvrir et initier

► Samedi 24 septembre, s'est déroulée la journée Sport-Élan. Un grand nombre d'associations (football, tir à l'arc, karaté, judo, basket fauteuil, escalade, handball, VTT, rugby, BMX, ball-trap, majorettes, TAC, et cercle cynophile...) ont présenté leurs activités.

Cette manifestation organisée par le SIVU Sportif (Abergement-la-Ronce, Damparis, Tavaux) et l'OMS de Tavaux a permis au public venu nombreux de s'exercer dans ces différentes disciplines. Sur scène, devant le gymnase Auguste Delaune, les danseuses du club des Francas ont donné de l'élan aux sportifs.

Cette journée s'est terminée par la soirée des trophées récompensant nombreux sportifs et agrémentée par des démonstrations du cercle cynophile et des majorettes océanes.

En 2006, Abergement-la-Ronce prendra le relais pour organiser cette manifestation épaulée par le SIVU Sportif et l'OMS de Tavaux ■



Juste récompense pour les clubs et les sportifs



Basket

► **Le Jura Dolois Basket**, présidé par Carole Ducordeaux, compte aujourd'hui 260 licenciés qui évoluent sur plusieurs sites à Damparis, Tavaux et Dole.

Le club est composé de vingt équipes de baby, poussins à seniors. Une équipe de cadettes joue en championnat de France, une équipe de seniors filles en nationale 3. Les seniors garçons visent cette année la montée en nationale 3. La nouveauté cette année, c'est la création d'une section handisport avec notamment une équipe en fauteuil roulant qui s'entraînera tous les mercredis de 20 h à 22 h à la salle des Templiers à Dole et sera encadrée par Olivier Paris et David Bonnani ■

Cercle cynophile

► **Le Cercle Cynophile Damparisien** va souffler ses 40 bougies en 2006.

Prochaines manifestations : 11 et 12 mars 2006, concours national d'épreuves sportives en ring au bois des brûleux (mordant sportif) ; 29 et 30 avril 2006, championnat de France d'obéissance sur le complexe sportif ; 9 décembre 2006, concours national d'agility dans le cadre du téléthon.

- Séances d'éducation canine :
- toutes races, le samedi à 14 h ;
- agility, le mardi à 17 h 30 ;
- obéissance et ring, le mercredi à 18 h ■

Cyclisme

► **Avenir Cycliste Damparis et Région.** En 2005 le club est 10^e de Franche-Comté et 4^e du Jura pour un total de 87 licenciés. L'école de VTT compte 32 enfants dont 19 de moins de 18 ans.

Le 26 juin dernier, à Archelange et sur la Serre, une centaine d'enfants ont participé aux deux épreuves cross et dual d'une manche du trophée régional du jeune vététiste. À noter la sélection de Sophie Rodot et Clément Cabaud au trophée national du jeune vététiste.

Le 4 septembre 2005, la randonnée

des 30 clochers a rassemblé plus de 650 participants pour sa première édition. Un succès dépassant nos espérances.

Pour 2006, nous pensons faire encore mieux et nous vous donnons rendez-vous le 3 septembre à toutes et tous, fervents adeptes ou pratiquants occasionnels.



Section BMX

L'année 2005 a été marquée par l'organisation des championnats du monde BMX fin juillet à Paris-Bercy. Deux pilotes ont réussi à participer à cet exceptionnel événement : Raphaël Castioni (Damparis) en boy 12 qui a réussi à se qualifier pour les 8^{es} de finale et Christian Plançon (Tavaux) en cruiser 3 qui a atteint les quarts de finale en se classant ainsi dans les 25 meilleurs mondiaux.

Ces deux pilotes se sont également qualifiés pour la finale du championnat de France à Mours ainsi qu'un autre damparisien, Jérémie Bourquin.

L'effet Bercy et les excellents résultats des pilotes en 2005 sont certainement pour quelque chose dans l'arrivée de nombreux néophytes qui souhaitent s'élancer sur les bosses de la piste des Vernaux à Tavaux depuis la reprise des entraînements en septembre ■



Judo

► **Une nouvelle saison au Dojo du CE Solvay** avec une constance des effectifs au **Judo Club Tavellois**. À une époque où les enfants ont besoin de repères, le judo est une excellente école de la vie. Une nouvelle fois, l'équipe des 5-9 ans occupe avec dynamisme le tatami.

Tout en alliant rigueur et bonne humeur, nos deux professeurs, Yannick Regazzoni et Olivier Marlot, assurent un enseignement de qualité depuis plusieurs années.

Venez nous rejoindre au centre socio-culturel, le tatami vous tend les bras !

- Pour tous renseignements :
- Thierry Collin, tél. : 03 84 70 06 97 ■



Karaté

► **Un club qui se porte bien !** Excellent début de saison pour l'**Association Karaté Jura** puisque ses effectifs ne cessent de progresser grâce à l'arrivée cette année de notre nouveau professeur, M. Vinay Thammavongsa, 3^e dan - bees 1^{er} degré.

Pour la saison 2005-2006, l'AKJ organise deux compétitions :

- les championnats de Franche-Comté kumité cadets-juniors, sélections pour les championnats de France qui ont eu lieu le 6 novembre 2005 où un de nos athlètes, Julien Naudin, s'est vu sélectionné.
- un combiné enfants régional kata-kumité qui aura lieu le 26 mars prochain à Damparis. Venez nombreux les encourager !

La dynamique du club et l'engagement aux compétitions se sont vu récompensés puisque seize de nos compétiteurs sur seize présents aux championnats kumité du Jura à Lavans-les-Saint-Claude le 6 octobre 2005, ont gravi les marches du podium.

- Pour tous renseignements :
- Denis Naudin, tél. : 03 80 39 13 71 ■

Pétanque

► **Après l'entraînement d'été à proximité de la salle omnisports, les pétanqueurs du Club de l'Abbaye** ont retrouvé l'accès du boulo-drome rue des Alliés. Les adhérents sont toujours aussi nombreux. Nous nous excusons de refuser de nouveaux joueurs vu le nombre de jeux (4 jeux de 6). De nombreux résultats ont été obtenus cette saison.

Nous souhaitons aux joueurs de réussir une bonne année 2006.

- Pour tous renseignements :
- Mme Pascal, tél. : 03 84 71 88 32 ■



Rugby

► **Saison 2005-2006.** Avec l'arrivée de David Grandvallet pour seconder Didier Dejean aux responsabilités du groupe senior, les dirigeants ont, semble-t-il, répondu aux espoirs de beaucoup !

Pour la deuxième saison en honneur de Bourgogne - Franche-Comté, l'**USTD Rugby** devrait pouvoir se positionner dans le haut du classement et espérer une participation aux phases finales qualificatives.

L'équipe réserve, avec la participation de nombreux jeunes issus du club, pratique un jeu de qualité et doit penser à une qualification finale.

En créant Jura XV avec les clubs de Dole et Arbois, les moins de 17 ans et moins de 19 ans vont pouvoir se mesurer à des équipes de qualité et préparer les saisons futures.

Pour l'école de rugby, le début de saison est délicat vu un manque d'effectif mais cela va aller en s'améliorant en cours de saison, nous espérons ! ■

Tir à l'arc

► **Les Compagnons de l'Abbaye**, continuent leur progression ; le nombre de licenciés a augmenté cette année encore.

Le concours du 23 octobre 2005 a été un franc succès avec une centaine d'archers sur le pas de tir. Trois jeunes espoirs du club (Jérémy Picard, Sophie Mozdzyński et Anne-Laure Lescoffit) ont été qualifiés lors d'une détection et participeront à des stages pour intégrer l'équipe Jeunes du département.

Excellents résultats pour le club avec deux championnes du Jura en concours salle 2 x 18 m à Lons-le-Saunier.

Félicitations à tous les membres du club damparisien qui se situe régulièrement dans les trois premiers rangs lors des compétitions.

- Pour tous renseignements :
- Mme Tetue, tél. : 03 84 71 40 15 ■

Cérémonie 87^e 11 novembre

► Allocution, M. Michel Giniès, maire de Damparis :

« Nous célébrons l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Ce jour là, la guerre prenait fin, mais hélas ce n'était pas la der des der. Elle avait commencé quatre ans, trois mois et neuf jours plus tôt...

... Cette guerre atroce va faucher des millions d'hommes et de femmes, soldats ou non, morts ou meurtris à jamais par ce que l'on nommera communément boucherie.

Elle va rompre ces liens de solidarité ouvrière qui, comme disait Jaurès faisait déjà "du prolétariat européen une famille". Elle va aussi produire des "explosions révolutionnaires"...

... On comprend la révolte de jeunes français qui ont enduré les pires souffrances sur la Marne, à Verdun, au chemin des Dames.

On comprend moins la répression aveugle, les mises à mort, les peines infligées sans aucune humanité, sans la plus élémentaire justice.

On comprend moins la censure et la mise en place d'un système de contrôle de l'opinion...

Malgré la censure, des journaux nationaux, départementaux ont continué leur mission d'information.

Ainsi, le Jura socialiste a publié le 1^{er} janvier 1916 une lettre trouvée sur un soldat allemand fait prisonnier :

« Condé, le 26 octobre 1915

Chers parents,

Je ne meurs pas pour les idées que les hommes qui sont dans leurs pantoufles appellent "Amour de la Patrie". Je vais, moi aussi, être victime de cette épouvantable folie qui a saisi tous les peuples (...)

J'ai souvent rêvé d'un royaume nouveau où tous les peuples seraient unis fraternellement, où il n'y aurait plus de différence de races ni de nations.

J'aimerais aller vers ceux dont on veut faire nos ennemis et leur dire : "Frères, combattons ensemble, l'ennemi est derrière nous".

Oui, depuis que je porte cet uniforme, je n'éprouve aucune haine contre ceux qui sont en face : mais la haine s'est de plus en plus accrue contre ceux qui ont la puissance en main. »

Presque un siècle plus tard cela donne à réfléchir. 1918 la victoire, mais à quel prix et pour quel avenir.

Rendons hommage à tous ces combattants, de toutes origines qui luttèrent durant ces quatre années effroyables d'une guerre absurde.

Aujourd'hui si nous insistons beaucoup sur le nécessaire devoir de mémoire pour les générations futures, encore faut-il donner à nos jeunes, un avenir décent et des raisons d'espérer.

Les récents événements en France montrent dramatiquement que notre société et sa jeunesse sont en question. Les réponses ne sont pas dans la violence et dans l'installation d'un état de guerre.

Faisons plus encore confiance à l'intelligence humaine, au dialogue, à l'aspiration de chacun de nous à vivre mieux, dans la paix et la justice, dans le respect des droits de l'Homme.

Construisons un monde où liberté, égalité, fraternité ne seront pas que des mots.

Réinventons l'espoir ►► ■



Club de l'Abbaye

► Anniversaires

Le 10 novembre 2005 le club a fêté les anniversaires de ses membres : dix-neuf dames ont chacune reçu une rose, et douze messieurs ont reçu quant à eux chacun une bouteille de vin ■



Bourse aux jouets

► 19^e année...

L'association des parents d'élèves PEEP a organisé sa Bourse aux jouets et cadeaux les 25, 26 et 27 novembre dernier.

Dans une ambiance très conviviale, une trentaine de bénévoles se sont affairés autour de près de 3 000 articles déposés le vendredi, et ce n'est pas moins de 350 acheteurs qui se sont déplacés le samedi, jour de vente. Chiffres quelque peu en baisse cette année ; certainement dû aux intempéries du week-end.

Le bénéfice sera intégralement redistribué auprès

des trois établissements scolaires de notre ville.

Cette manifestation étant devenue un rendez-vous incontournable pour les amateurs, l'association souhaite

remercier les nombreux clients, les bénévoles ainsi que la municipalité pour la gracieuse mise à disposition de la salle des fêtes ■



FROIDIVERS SERVICES

FROID
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
SANITAIRE

Jean OLID

26, route de Champvans 39500 DAMPARIS
Tél. : 03 84 71 44 00 - Fax : 03 84 71 41 80
E.mail : jeanolid@msn.com

Colis de Noël

► Cette année encore, les 215 damparisiens et damparisiennes de plus de 70 ans qui n'ont pas assisté au repas annuel offert par le CCAS ont reçu leur colis ■



215 colis préparés par les bénévoles.

Repas des anciens

► Le repas annuel offert par le CCAS enchante toujours autant nos aînés puisqu'ils étaient, encore cette année, 125 à y participer. Le menu (apéritif, terrine de foie gras aux pommes, biche et ses légumes, salade, fromage, dessert, café et liqueur) a régalé les convives et le groupe "Résonances" a permis à certains d'entre eux de "s'envoler" sur la piste ■



Activités de loisirs du CCAS

► Durant l'année 2005, un groupe de damparisiennes s'est vu proposer différentes activités : confection de gâteaux, d'objets décorés par collage de serviettes en papier, centres de table, décorations de Noël.

Collecte nationale alimentaire

► Les 25 et 26 novembre 2005, les bénévoles CCAS se sont succédés devant Ecomarché pour collecter des produits alimentaires et ménagers en faveur des familles en situation de précarité. Les damparisiens ont, cette année encore, fait preuve de générosité puisqu'ils ont permis de rassembler 403 kilos de marchandises. Le partenariat des banques alimentaires, des associations et des organismes sociaux permet à plus de 16 440 personnes, dans le Jura, de bénéficier de cet élan de solidarité ■



★ ★

Infomémo

► Les personnes non inscrites sur les listes électorales et âgées de 70 ans et plus sont invitées à se présenter au secrétariat du CCAS si elles veulent recevoir le colis de Noël ou participer au repas de fin d'année ■

Relais assistantes maternelles

► C'est un nouveau service public et gratuit pour tous. Il est géré par la Mutualité française de Jura en partenariat avec la ville de Damparis et la CAF du Jura.

Que peut-on en attendre ?

Pour les parents ou futurs parents :

- 1) Le relais facilite la recherche d'une assistante maternelle et aide à aborder l'accueil de l'enfant avec le maximum de précautions ;
- 2) met à la disposition des demandeurs toutes les informations concernant les prestations, déclarations diverses, rémunérations, indemnités, contrats types... ;
- 3) favorise et organise des temps de jeux et rencontres entre parents, assistantes maternelles et enfants ;
- 4) diffuse un journal de liaison, "Farandole", qui garantit l'obtention de renseignements sur les nouveaux points de la législation, sur l'accueil, l'éveil de l'enfant, les animations ;
- 5) permet, en relation avec le service de protection maternelle et infantile, d'avoir la liste des assistantes maternelles du secteur.

Pour les assistantes maternelles :

- 1) Comme pour les parents, le relais est à même de les informer sur la législation du travail, les rémunérations, les droits et avantages sociaux. Il propose un contrat type à discuter et à conclure entre assistantes maternelles et les parents ;
- 2) le relais professionnalise le travail des assistantes maternelles en proposant des temps de rencontres, d'activités, des conférences ;
- 3) il permet de diversifier et renouveler les jeux en fréquentant la ludothèque du centre Aragon ;
- 4) il offre la possibilité de louer du matériel de puériculture.

Madame Catherine Ménétrier, animatrice du relais de Tavaux, assure des permanences à la ludothèque (centre Aragon : 24, rue des Alliés à Damparis) le 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 9 h à 12 h, tél. : 03 84 81 13 10. En cas d'absence de l'animatrice, le répondeur téléphonique de Tavaux (03 84 71 98 37), indiquera les dates ultérieures de permanence.

Durant les temps de présence de Mme Ménétrier à la ludothèque, les assistantes maternelles peuvent profiter de ces heures d'ouvertures pour venir jouer avec les enfants en garde. Elles peuvent s'abonner à un tarif préférentiel (10 € au lieu de 17 €) au service de prêts de jeux et jouets pour toutes les tranches d'âge des enfants gardés.

La municipalité espère que ce relais, mis en place mi-octobre, rende un service effectif à la population et permette de mieux connaître les locaux et les avantages de la ludothèque ■



SARL
PHILIPPE ALFONSO
AGENT

Carrosserie - Peinture - Mécanique
Dépannage 24h/24
Vente véhicules neufs et occasions



4, rue des Dignes 39500 DAMPARIS
Tél : 03 84 71 42 38 - Fax : 03 84 71 84 84
portable : 06 08 50 45 66

L'eau à Damparis

► Le bilan 2004 fourni par la DDASS indique que l'eau du SIER (syndicat intercommunal des eaux du recépage) est de bonne qualité. Il regroupe douze communes, distribue l'eau à 5 514 abonnés et dessert 12 633 habitants (nombre d'abonnés pour Damparis : 1 212). En 2004, la consommation totale a été de 625 514 m³.

À titre d'exemple, le rapport du syndicat mentionne que la facture d'eau 2004 pour un usager damparisien consommant 120 m³ a été de 189,60 € TTC et se décompose comme suit : SIER 78,08 € (41,2 %) ; Exploitant 55,70 € (29,4 %) ; Agence de l'eau 3,94 € (2,1 %) ; Contre valeur pollution 42 € (22,2 %) ; TVA 9,88 € (5,2 %). Prix théorique du m³ pour un usager damparisien consommant 120 m³ = 1,58 €

Important : sur recommandation du syndicat, les habitations qui possèdent de vieux réseaux internes (antérieurs à 1945) doivent être vérifiés et remplacés si besoin par leur propriétaire afin d'éviter tout risque sanitaire lié à la présence de plomb ■

Ordures ménagères

► À la demande du SICTOM, en cas de chute de neige, nous recommandons à la population de grouper, dans la mesure du possible, les sacs et les bacs d'ordures ménagères afin d'assurer de meilleures conditions de collecte ■

Objets trouvés

► Depuis juin 2004

Un poste de radio trouvé dans le local de Domisiladoré ; plusieurs clés et trousseaux ; un vélo femme ; deux montres ; un sac fille ; un blouson ; deux genouillères ; un blouson taille 8 ans ; un foulard ; une veste ; trois paires de lunettes ; une gourmète ; un sac à dos ; un appareil photo ; un téléphone portable ; un porte-clés ; un gilet noir ■

Comité des fêtes

► Programme des festivités

Une nouvelle soirée cabaret est prévue le 18 février 2006 à la salle des fêtes avec quelques surprises, comme d'habitude. Mais surtout, cette année

2006 verra la 3^e édition de la cavalcade organisée conjointement avec nos voisins tavellois, qui aura lieu le 30 avril 2006. Important programme en perspective pour l'équipe de Régis Pactet qui cherche toujours des volontaires.

Merci de votre participation à nos manifestations ■

Jura Service

► Pour vous particuliers, près de chez vous.

Notre expérience à votre domicile pour des services ponctuels et réguliers :

● ménage, vitres, repassage, courses, préparation de repas, service, petit bricolage et travaux d'intérieur, jardinage, manutention, déménagement, garde d'enfants de plus de 3 ans, soutien scolaire, etc.

Simple : vous nous contactez pour vos besoins personnels ; nous recrutons pour vous un personnel compétent et nous assurons la gestion administrative.

Rapide : nous sommes une équipe proche de chez vous, à votre écoute.

Efficace : nous nous chargeons de la gestion administrative ; nous effectuons un suivi régulier afin de s'assurer du bon déroulement de la mission ; vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % (pour les emplois familiaux).

Contactez-nous :

Jura Service ► 39, avenue Eisenhower 39100 Dole - tél. : 03 84 82 42 89 ■



Recensement militaire

► Vous allez avoir 16 ans ?... vous devez vous faire recenser.

Le recensement est une démarche civique essentielle et obligatoire. Il correspond à la deuxième étape du "parcours de citoyenneté", la première étant l'enseignement de défense au collège et la troisième, la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) proprement dite.

Qui ? Tous les garçons et filles.

Quand ? Dès l'âge de 16 ans.

Où ? À la mairie du domicile. Une attestation de recensement vous sera

délivrée.

Comment ? Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de ses parents.

Pourquoi ? Pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Alors n'attendez pas ! Cette démarche gratuite est nécessaire pour pouvoir s'inscrire au baccalauréat, au permis de conduire et concours de l'État...

Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé ?

Pas de problème ! Il suffit de vous présenter le plus tôt possible à la mairie pour régulariser votre situation. Pour toute question, vous pouvez contacter votre mairie ou le centre du service national de Montbéliard : 28, rue du docteur Flamand 25200 Montbéliard ■

● e-mail :

csn-mtb-com@dsn.sga.defense.gouv.fr

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

État-civil

► Naissances

Octobre 2004

21 : Lorédana MARTY.

Décembre 2004

9 : Axel LORY.

24 : Léna VIOLAND.

28 : Loïck EVENO.

Janvier 2005

11 : Clément RAFFOURT.

14 : Lilian GABRIEL.

21 : Lola BOURQUIN.

Mars

29 : Lilian RÉGNIER.

29 : Mathys RÉGNIER.

Avril

1^{er} : Lindsay GIORGETTI-PETITJEAN.

Mai

8 : Théo CHARLOT.

11 : Hugo POULET.

19 : Romain RUGET.

Juin

20 : Mathis BONGAIN.

Juillet

21 : Enolan HUVIG.

Août

6 : Meagan SAULNIER.

9 : Corentin MARLET-CHAPOTET.

Septembre

12 : Loris LACROIX.

28 : Nolan CHAUDERON.

Octobre

1^{er} : Mathéo LALLEMAND.

5 : Cléo DELBOS.

7 : Ilan BERLIOZ-BARBIER.

21 : Thibault ROUSSET.

27 : Lou-Ann GOLLION.

Novembre

23 : Lény SIMONIN.

26 : Matis PICCOLO ■

► Mariages

Juin

25 : Damien STIRMANN et Camelia GRIGORESCU.

25 : Frédéric ETIEVANT et Delphine BERNARD.

Juillet

9 : Christian CHAPUIS et Marie-Esther BRAY.

16 : Jean ROUSSEAU et Sylvie BOUVIER.

23 : Alexandre HONEGGER et Sophie TRULLARD.

23 : Pascal JACQUOT et Dominique VOYEMANT.

23 : Robert CHATEAUX et Danielle NALLIS.

Août

27 : Dominique GAUTHIER et Françoise THEURET.

27 : Nicolas PROVOST et Sandrine QUENILLET.

Octobre

29 : Cyril COGHETTO et Séverine JACQUET ■

► Décès

Décembre 2004

28 : Robert MAILLARD.

Janvier 2005

2 : Jean SCHOUVEY.

16 : Désiré BLANCHON.

27 : Bernard RAGONDET.

Février

10 : Madeleine RESENDE née BOLLE.

Mars

24 : Roger LAMARCHE.

30 : Claude BERNARD.

Mai

21 : Tèrece DECOSNE née TORMENA.

22 : William PERNIN.

26 : Christiane GUYON née BONNOTTE.

Juin

27 : Fernand REBOUILLAT.

Juillet

5 : Jean LEGOIX.

Août

11 : Jean GALLOT.

Septembre

7 : Denise ROY.

8 : Nathalie RENARD née BOIZARD.

12 : Gérard CUYNET.

Octobre

3 : Hubert PUTELAT.

19 : Robert NARDI.

31 : Jean-Paul GOMMERET.

Novembre

11 : Marius ANTONINI ■

Mairie

- **HORAIRES** (du lundi au vendredi) :
9h-12h/14h30-17h30, samedi matin 9h-11h30.
► **Secrétariat de mairie** ☎ 03 84 79 74 74
► **E-mail** : mairie.damparis@wanadoo.fr.

Écoles

- **Paul Langevin** (Élémentaire) ☎ 03 84 71 46 68
► **Joliot Curie** (Maternelle) ☎ 03 84 71 46 02
► **Jean Jaurès** (Collège) ☎ 03 84 81 18 01

Permanences

- **Assistante Sociale**
Tous les mardis de 9h à 11h30 en mairie sur rendez-vous. ☎ 03 84 79 60 80
- **Association des Crématistes**
La permanence en mairie est supprimée.
- **Association Familiale**
2^e et 4^e samedi de chaque mois (sauf Juillet-Août) de 13h à 15h. (M. Ménétrier : 10, rue Les Prés de l'Étang).
- **Maison du Droit et des Droits**
Aide à toute personne victime d'une infraction ou injustice (Tribunal de Grande Instance de Dole)
39 Rue des Arènes ☎ 03 84 72 75 47

Pharmacies

- Mme **ROUSSEL**
11 bis Rue de Belvoye ☎ 03 84 71 46 89
- Mme **BAZIN** et Mme **BREMOND**
Route de Dole ☎ 03 84 71 43 83

Poste

- 2 Rue de Belvoye ☎ 03 84 81 18 10

Correspondants de presse

- M. **BOUVERET** Claude
(Progrès-Dépêches) ☎ 03 84 72 34 67
- M. **VAN DYCK** Jean-Jacques
(Voix du Jura) ☎ 03 84 81 95 79

Service funéraire

- **SIVOM** (M. Boisson) ☎ 03 84 72 59 31
(Domicile M. Boisson) ☎ 06 08 62 11 84

Soins dentaires

- **Cabinet CHAFFANGE-SINTUREL**
Espace Commercial
Place du 1^{er} Mai ☎ 03 84 81 18 31
- M. **LIGÉY** Ludovic (Maison Médicale)
Rue de Belvoye ☎ 03 84 71 40 41

Soins infirmiers

- **CENTRE DE SOINS**
(8h-8h30 du lundi au samedi)
Place du 8 Mai ☎ 03 84 71 40 49
- Mme **GALLON**
1 bis Rue des Sapins ☎ 03 84 71 43 18

Soins médicaux

- **CENTRE "René Laënnec"**
(Docteurs : Etienne, Collette, Dussouillez).
Route de Dole ☎ 03 84 81 11 55

Soins médicaux

- **MAISON MÉDICALE "Claude Bernard"**
(Docteurs : Bannelier, Misserey, François, Roblin, D. Barbotte, Lepetz).
Rue de Belvoye ☎ 03 84 81 12 44

Pédicure-podologue

- Mme **MONOT** Émilie (Maison Médicale)
Rue de Belvoye ☎ 03 84 71 94 41

Soins paramédicaux

- **LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES**
M. **COTTIN** Jacques
33 Rue de Dole ☎ 03 84 71 44 14

Urgences

- **GENDARMERIE** ☎ 03 84 81 18 20
- **HÔPITAL L. PASTEUR** ☎ 03 84 79 80 80
- **POMPIERS** ☎ 18
- **SAMU** ☎ 15

Assistances maternelles agréées

- TNP ► Mme **ALEJANDRO** Victoria
3 Rue des Pastouraux ☎ 03 84 81 93 69
- TNP ► Mme **AMIOT** Mireille
5 Rue des Combes ☎ 03 84 81 94 45
- TNP ► Mme **BAILLY** Patricia
5 Rue d'Alsace ☎ 03 84 71 86 69
- TNP ► Mme **BARDET** Laazizi
16 Rue Les Prés de l'Étang ☎ 03 84 71 43 85
- TNP ► Mme **BAYART** Sylviane
39 Rue d'Alsace ☎ 03 84 71 97 82
- TNP ► Mme **BLETRIX** Katia
2 Impasse Jean Moulin ☎ 03 84 71 95 60
- TNP ► Mme **BOIVIN** Françoise
29 Rue d'Alsace ☎ 03 84 71 91 35
- TNP ► Mme **BONNOTTE** Jessica
3 Rue Nelson Mandela ☎ 03 84 71 47 79
- TNP ► Mme **CARD** Evelyne
9 Impasse des Combes ☎ 03 84 81 99 07
- TP ► Mme **CHOPARD** Raymonde
110 Rue de Belvoye ☎ 03 84 81 18 81
- TNP ► Mme **COCHET** Liliane
1 Rue Danielle Casanova ☎ 03 84 81 94 41
- TNP ► Mme **CREPEY** Carine
1 Rue des Dignes ☎ 03 84 71 87 07
- TNP ► Mme **DEMARTE** Monique
9 Rue de Savoie ☎ 03 84 71 81 10
- TP ► Mme **GAUDOT** Ginette
142 Rue de Belvoye ☎ 03 84 81 90 95

Assistances maternelles agréées

- TNP ► Mme **GAUTHRON** Annick
8 Rue Les Prés de l'Étang ☎ 03 84 71 48 96
- TNP ► Mme **GIRAUDO** Claude
12 Route d'Abergement ☎ 03 84 71 87 41
- TNP ► Mme **GRASSET** Nathalie
19 Rue de Provence ☎ 03 84 71 83 36
- 41TNP ► Mme **JULIEN** Sylvie
10 Rue Benoît Frachon ☎ 03 84 81 97 70
- TNP ► Mme **MARILLIER** Nicole
41 Rue de Belvoye ☎ 03 84 71 82 34
- TNP ► Mme **MARMIER** Martine
3 Rue de Paris ☎ 03 84 71 46 25
- TNP ► Mme **MATHIEU** Ghislaine
6 Rue de Savoie ☎ 03 84 81 97 59
- TP ► Mme **NARDIN** Sophie
12 Impasse de la Vignotte ☎ 06 61 65 29 17
- TNP ► Mme **NOLOT** Sabine
11 Impasse de la Vignotte ☎ 03 84 71 92 81
- TNP ► Mme **PETIT** Véronique
28 Rue Danielle Casanova ☎ 03 84 71 86 85
- TNP ► Mme **POINSOT** Maryline
5 Rue Danielle Casanova ☎ 03 84 71 41 23
- TNP ► Mme **POUTHIER** Roseline
38 Route de Champvans ☎ 03 84 81 15 44
- TNP ► Mme **PRUDHON** Elisabeth
3 Rue Benoît Frachon ☎ 03 84 81 90 83
- TNP ► Mme **ROMMING** Sylvie
12 Rue Benoît Frachon ☎ 03 84 81 94 89
- TNP ► Mme **ROUSSEL** Sandrine
21 Rue Elsa Triolet ☎ 03 84 71 49 56
- TNP ► Mme **ROY** Marie-Laure
19 Rue Beauregard ☎ 03 84 81 96 64
- TNP ► Mme **SANCEY** Marie-Pierre
14 Rue des Acacias ☎ 03 84 71 86 20
- TNP ► Mme **SAPPA** Monique
6 Rue Benoît Frachon ☎ 03 84 71 45 23
- TNP ► Mme **SAULNIER** Séverine
2 Rue des Cosaques ☎ 06 67 41 73 30

LÉGENDE :

- TNP : (à titre non permanent)
TP : (à titre permanent)

► En cas d'urgence :

Appelez la mairie 24h/24h
tél. : 03 84 79 74 74 (répondeur)
ou contactez la police municipale :
06 88 38 21 15.

DÉCHETTERIE de TAVAUX

Jours	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	Fermé
MARDI	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
MERCREDI	8h30 - 12h00	Fermé
JEUDI	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
VENDREDI	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
SAMEDI	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30



NOUVEAUX HORAIRES APPLICABLES TOUTE L'ANNÉE
RENSEIGNEMENTS AU 03 84 71 83 29

L'histoire de la Poste de Damparis



D'après les archives municipales et les comptes rendus de conseils municipaux.

● 11 décembre 1897

Demande d'un bureau de Poste à Damparis par le conseil municipal de Damparis et celui de l'Abergement-la-Ronce.

● 18 novembre 1921

À défaut de bureau de Poste, le conseil municipal demande des renseignements à l'administration des Postes sur la création d'une agence postale et propose l'acquisition d'un local à cet usage au centre du village.

● 12 juin 1929

L'administration des Postes ayant fait part à la municipalité de la possibilité de création d'une agence postale à Damparis, le conseil municipal décide de faire les démarches nécessaires et s'engage à inscrire au budget additionnel les sommes destinées à la location d'un local "placé au centre du village" et au traitement du gérant.

● 14 août 1929

Monsieur le directeur régional des Postes et Télégraphes de Dijon fait connaître par courrier que l'administration des Postes a autorisé la création d'une agence postale à Damparis. La mise en activité de cet établissement sera réalisée à condition que le conseil municipal prenne l'engagement de mettre à la charge du budget communal une dépense de 1 010 francs représentant la participation de la commune aux frais de transports des dépêches de la gare de Foucherans au bureau de l'agence et réciproquement.

● 21 août 1929

Après avoir pris connaissance de ce courrier, le conseil municipal décide d'engager la dépense envisagée et demande à l'administration des Postes de bien vouloir mettre dès que possible l'agence en activité et d'établir deux distributions par jour.

● 24 octobre 1929

Demande d'un bureau de Poste : après lecture d'un courrier de Monsieur l'inspecteur des Postes de Dole en date du 12 octobre l'informant que l'agence postale créée à Damparis pourra fonctionner à partir du 6 novembre, le conseil municipal, après argumentation, "demande à l'administration des Postes de vouloir bien surseoir à l'ouverture de l'agence et la prie de créer à Damparis, le bureau que la population désire depuis longtemps".

● 18 novembre 1929

Projet de construction d'un bureau de Poste établi par M. Camus, architecte à Lons-le-Saunier, comprenant un local pour le bureau, une salle d'attente et un logement pour le receveur, et dont le montant s'élève à 108 000 francs.

● 6 février 1930

Désignation de l'emplacement du bureau de Poste "qui doit convenir à l'ensemble de la population et par conséquent être le plus possible au centre des agglomérations qui composent la commune". Par 11 voix sur 12 votants, c'est le champ de fête, rue de Belvoie qui est choisi.

● 21 février 1930

Considérant que l'ouverture du bureau de Poste est très urgente, le conseil municipal décide "de procéder de suite à la location de l'immeuble de Monsieur Giorgetti Léonard à affecter au fonctionnement du service postal et au logement du facteur-receveur".

● 12 mars 1930

Vote d'un emprunt de 120 000 francs à la caisse régionale du crédit agricole mutuel du Jura pour la construction du bureau de Poste, après approbation du projet de construction par Monsieur le préfet du Jura en date du 6 mars 1930. La somme de 120 000 francs couvrira également les dépenses nécessaires à l'aménagement d'une nouvelle place publique.

● 10 mai 1930

Décision du conseil municipal de faire réaliser également la construction d'un mur de clôture avec grille autour du bureau de Poste, ainsi que des cabinets publics sur la place de la Poste, d'après les plans et devis de Monsieur Camus pour une somme de 40 280 francs qui sera empruntée.

● 11 août 1930

Approbation de ce devis supplémentaire par le conseil municipal. Ces travaux sont confiés ainsi que la construction du bureau à Monsieur Ardito, entrepreneur à Censeau. Ce dernier ayant été déclaré adjudicataire en date du 10 avril 1930. Un emprunt de 160 000 francs sera contracté pour l'ensemble de ces travaux.

● 25 mars 1931

Demande d'ouverture d'un crédit supplémentaire pour solde de la dépense et travaux imprévus.

● 11 février 1933

Approbation du procès-verbal de reconnaissance et réception définitive des travaux de construction du bureau de Poste exécutés par Monsieur Ardito Charles, entrepreneur à Censeau ■



Au service du public

● **A**près des travaux réalisés au mois d'octobre, l'agence postale a ouvert son nouvel espace d'accueil à la population damparissienne. C'est le 2 décembre qu'ont été inaugurés ces nouveaux locaux. Pour le conseil municipal qui s'était légitimement inquiété des menaces qui pesaient sur le bureau de Damparis, les investissements consentis par la direction de la Poste semblent être une garantie du maintien de ce service public de proximité ■

